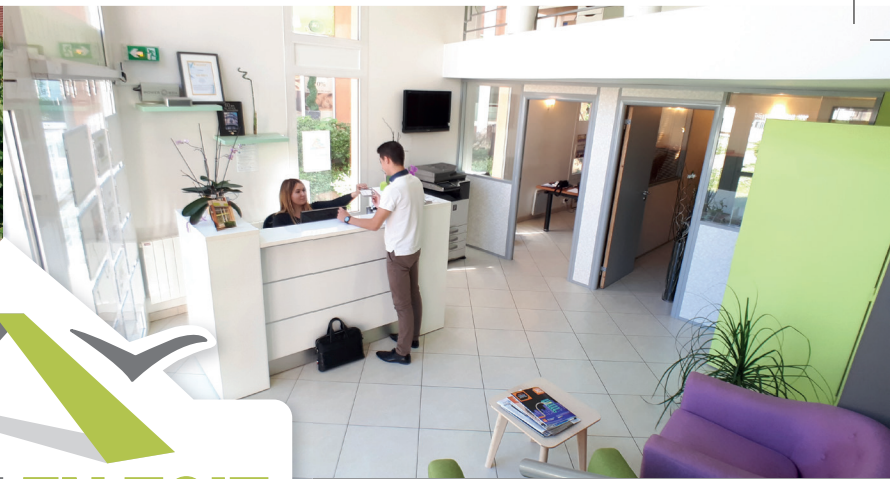




PRESTATIONS LOCATION GÉRANCE



RÉACTIVITÉ



DISPONIBILITÉ



PROFESSIONNALISME



SYMPATHIE

- Une équipe réactive.
- Un accompagnement intègre et transparent.

- Des services « sur mesure ».
- Une relation de confiance.

Honoraires
d'entremise
et de négociation

forfait
150 €*

*Offert lors de la mise
en gérance du bien

Honoraires de
réalisation de l'état
des lieux d'entrée

3 €/m²
Toutes zones

Pour informations :
Honoraires location LOCATAIRES (plafond loi ALUR)
- 15€ m² en zones très tendues
- 13€ m² en zones tendues
- 11€ m² hors zones tendues et très tendues

HONORAIRES LOCATION BAILLEURS

10 €/m²*
Zones tendues

Honoraires de constitution
de dossier du locataire
et de rédaction du bail

* - 12€ m² en zones très tendues
- 8€ m² hors zones tendues et très tendues



Tout dossier constitué par l'agence
est soumis à la validation du propriétaire
qui reste seul décisionnaire.

2 rue du Général Leclerc - 91440 BURES-SUR-YVETTE
Tél. : 01 69 07 59 97 - www.detoitentoit.fr



OFFRE STANDARD

5,5%^{HT} des encaissements soit 6,6 %^{TTC} 

LES PRESTATIONS :

- L'encaissement des loyers et l'envoi des avis d'échéances et des quittancements aux locataires
- Les relances systématiques des locataires défaillants par lettres simples puis par mise en demeure.
- La transmission du dossier des locataires défaillants aux huissiers afin de délivrer un commandement de payer ou une dénonciation de commandement de payer aux garants.
- En cas de travaux, suivi des travaux. Établissement de devis, commandes et règlement des fournisseurs. Lancement des travaux et suivi de leur bonne exécution.
- Révision annuelle du loyer et régularisation des charges
- Information du propriétaire en cas de congé du locataire et demande d'autorisation de relouer avec une proposition sur le nouveau loyer quittancé.
- Établissement des décomptes de sortie au locataire tenant compte des charges et des éventuelles dégradations.
- Information du centre des impôts du changement d'adresse du locataire.
- Transmission d'un compte rendu de gestion locative mensuel ou trimestriel avec le règlement (chèque ou virement).
- Émission d'un projet de déclaration des revenus fonciers.
- Suivi des attestations d'assurance et d'entretien de votre logement.

2 OPTIONS



7,45%^{HT}

des encaissements
soit 8,95 %^{TTC}

OFFRE CONFORT

LES PRESTATIONS :

**= Formule STANDARD
+ UNE ASSURANCE LOYERS IMPAYÉS**

Garantie qui comprend :

- Une garantie des loyers et charges impayés à 100% sans franchise, ni plafond de loyer, ni délai de carence : remboursement des loyers depuis le début du premier terme impayé.
- Indemnisation illimitée sans franchise, avec prise en charge illimitée des frais de contentieux si la procédure est conduite par la compagnie
- Défense / recours

OFFRE CONFORT +

7,66%^{HT}

des encaissements
soit 9,20 %^{TTC}



LES PRESTATIONS :

**= Formule CONFORT
+ OPTION DÉGRADATIONS IMMOBILIÈRES**

Garantie qui comprend :

- Une garantie des loyers et charges impayés à 100% sans franchise, ni plafond de loyer, ni délai de carence : remboursement des loyers depuis le début du premier terme impayé.
- Indemnisation illimitée sans franchise avec prise en charge illimitée des frais de contentieux si la procédure est conduite par la compagnie d'assurance.
- Une garantie détériorations immobilières : prise en charge de dégradations non couvertes par le dépôt de garantie (plafond de 7625 euros par sinistre : sans franchise)
- Défense /recours

Les de l'agence



- ⊕ Lorsque vous nous confiez votre bien, nous assurons la gestion dans une parfaite **transparence** et toujours dans le **respect de votre volonté**.
- ⊕ A aucun moment nous ne devenons propriétaire à votre place !
- ⊕ Notre agence a fait le choix de proposer à ses clients des honoraires compétitifs, clairs, simples et transparents. Vous n'aurez pas une liste interminable d'honoraires annexes, complémentaires.

- Les honoraires de gestion s'appliquent sur toutes les sommes encaissées pour le compte du mandant.
- Les honoraires de gestion sont 100% déductibles des revenus fonciers (selon la loi de finances en vigueur).
- Taux de TVA en vigueur : 20%.
- Le dépôt de garantie est reversé aux bailleurs.

2 rue du Général Leclerc - 91440 BURES-SUR-YVETTE
Tél. : 01 69 07 59 97 - www.detoitentoit.fr

